



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2022

Le sept juillet deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, M. Mikael MAHAGNE.

Absents : M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Guillaume SAINT-MICHEL, M. Patrice LE PADELLEC,

Procuration : M. Yvon LE CLAINCHE à M. Philippe ROBINO
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE
M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET
M. Patrice LE PADELLEC à M. Laurent HAMON

Secrétaire de séance : M. Anthony LUCAS

Objet : Acquisition d'un ensemble immobilier – rue des Fontaines - BAUD.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le site de l'ancienne usine « Tiroton » situé rue des Fontaines à BAUD étant en état d'abandon et présentant un intérêt quant à son emplacement, des discussions ont été engagées avec les propriétaires qui acceptent de vendre cet ensemble immobilier au prix de 180 000 €, net vendeur.

Madame le Maire indique qu'elle a consulté le service des domaines à la Direction des Services Fiscaux qui a estimé la valeur vénale à 218 000 €.

Cependant, compte tenu des coûts importants liées à la déconstruction et à la dépollution du site, elle propose de déroger à l'estimation des domaines et de retenir un prix d'acquisition net vendeur de 180 000 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Décide de faire l'acquisition au prix net vendeur de 180 000 €, des parcelles suivantes constituant le site de l'ancienne usine « Tiroton » :

- AH 256 (684 m²), AH 947 (207 m²), AH 1125 (2 081 m²)
- AH 841 (1 041 m²) à hauteur de 1/6^{ème} indivis et AH 946 (34 m²) à hauteur de 1/2 indivis

Décide de prendre en charge les frais de diagnostic, les frais d'actes et de géomètre,

Autorise le Maire, ou un adjoint au maire par subdélégation, à signer les actes notariés qui seront établis en l'étude de maîtres RAISON et MACE, notaires à BAUD.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Le Maire,



Pascale GILLET